



**scénographes**  
www.scenographes.fr  
association loi 1901

Association Scénographes  
La Maison des associations  
Boîte 75  
8, rue du Général Renault  
75011 Paris  
06 62 60 95 60  
scenographes@gmail.com  
www.scenographes.fr

## Bulletin d'adhésion 2016

### Membres actifs

#### • Qu'est-ce que l'association *Scénographes* ?

L'association *Scénographes* (association loi 1901) regroupant des professionnels de la scénographie d'expositions temporaires et permanentes, de musées et d'autres lieux **a comme principaux objectifs de :**

- faire connaître et reconnaître la profession de scénographe ;
- réunir les acteurs impliqués dans la maîtrise d'oeuvre scénographique, et les représenter auprès des organismes culturels ;
- améliorer les procédures de consultation et de production des expositions.

### L'association en quelques mots

Plus de 70 membres actifs et membres bienfaiteurs  
60 millions d'euros de travaux par an générés par les adhérents  
Rédaction de la Charte du scénographe  
Publication du «Guide des bonnes pratiques / Projet d'exposition»  
Veille sur les publications des avis à concurrence  
Organisations d'ateliers thématiques, de formations et de réflexions  
Participation annuelle au salon SIMESITEM  
Rédactions de fiches méthodologiques  
Conseils auprès des maîtres d'ouvrage  
Organisations de cafés /débats et de tables rondes

#### Identité du postulant :

Mme / Melle / Mr : .....  
Agence : .....  
courriel : .....  
coordonnées : .....  
.....  
.....

- Membre individuel** : 160€ les deux premières années d'adhésion (320€ à partir de la troisième année)
- Membre associé\*** : 107€ les deux premières années d'adhésion (213€ à partir de la troisième année)
- Membre affilié ou retraité** : 107€
- Membre étudiant** : 10€

#### Pour nous rejoindre :

- Se reconnaître scénographe et adhérer aux principes énoncés dans la Charte interne des scénographes d'expositions temporaires et permanentes. Lire et approuver la Charte des scénographes d'exposition, le règlement intérieur et retourner le présent feuillet daté et signé.
- Adresser la demande d'adhésion à l'association, accompagnée d'un choix de références illustrées et d'un curriculum vitae (pour les étudiants il pourra s'agir d'un dossier de travaux d'école) ainsi qu'une lettre de motivation à rejoindre l'association notamment pour les personnes ne présentant que peu de références.
- Régler la cotisation annuelle.

**Chèque à l'ordre de :**  
Association Scénographes

#### Ou virement :

**IBAN** : FR76 1027 8060 1100 0203 8060 126  
**BIC** : CMCIFR2A  
**Banque** : CCM PARIS 11 (Crédit Mutuel)

En adhérant à l'Association *Scénographes*, je m'engage à respecter le code de déontologie énoncé dans la Charte et les fiches complémentaires

à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature

\* Adhésion de plusieurs scénographes membres d'une même agence